

Gérard Mestrallet : « Il faut faire de l'alternance une filière d'excellence »

EUROPE 24 pays s'engagent pour plus de partenariats entre éducation et business

► Gérard Mestrallet, président d'Engie, est aussi engagé sur le terrain de la responsabilité sociale des entreprises. ► Il cherche à lutter contre l'exclusion via une revalorisation de la formation en alternance.

ENTRETIEN

On connaît Gérard Mestrallet pour sa carrière de capitaine d'industrie (il est encore président d'Engie, de Suez et garde de multiples mandats dans le monde entrepreneurial). On connaît moins en revanche son engagement contre l'exclusion au sens large. Et pour une formation professionnelle de qualité. Il était cette semaine un des leaders du sommet « The European Pact+Youth » au cœur des institutions européennes à Bruxelles. Il y est intervenu comme ambassadeur européen de la formation professionnelle et comme président de la « Fondation Agir contre l'exclusion », laquelle fédère l'engagement social de 6.000 entreprises. Un sommet au terme duquel 24 pays vont s'engager à doper des politiques permettant de rapprocher écoles et entreprises dans un esprit formatif.

Que peut faire une fondation comme Face pour réformer la formation professionnelle ?
 Nous avons listé une série de recommandations qui vont dans le sens d'une réduction du fossé entre le monde de l'éducation et le monde de l'entreprise. À ce sujet, l'alternance est un leitmotiv. Nous estimons, au niveau français, que chaque diplôme délivré par l'État, quel que soit le niveau, devrait être assorti d'une obligation de stage en entreprise. Nous pensons en outre que chaque professeur devrait, lui aussi, passer en entreprise durant sa formation. Ma priorité absolue c'est de passer de l'alternance comme « exception » à l'alternance comme « règle générale », cela pour bâtir des ponts entre le monde de l'éducation et le monde



Pour Gérard Mestrallet, président d'Engie, la priorité est « de passer de l'alternance comme exception à l'alternance comme règle générale ».

© BRUNO DALIMONTE

de l'entreprise. C'est à partir de là qu'on parviendra à réduire la part du chômage des jeunes liée à l'inadéquation entre formation et besoins des entreprises. Il ne s'agit pas de contester quoi que ce soit au système éducatif mais de compléter ce qu'écoles, collèges, lycées et universités peuvent apporter.

Pourquoi ce mouvement vient-il de l'entreprise ?
 De plus en plus de responsables d'entreprise pensent qu'ils ont un rôle à jouer dans la formation. Henry Ford disait : « Un business dont le but unique est de faire de l'argent est un mauvais business. » J'adhère totalement à ces propos !

Comment, concrètement, avancer sur ce sujet ?
 En réformant l'apprentissage par exemple. Tout le monde reconnaît ses bienfaits mais il stagne. Dans certains pays il s'est développé pour les métiers de service mais il a fortement régressé pour les métiers techniques. Les difficultés sont de deux ordres. D'abord, la distance entre les pratiques du monde de l'éducation et celle du monde de l'entreprise : le premier doit reconnaître le rôle complémentaire que peut jouer le second en matière d'éducation. Ensuite, il y a un problème culturel : l'apprentissage est le plus souvent un second choix, c'est regrettable, vraiment. Je suis administrateur chez Siemens, j'y croise de grands patrons allemands qui viennent... de l'apprentissage. Ou, il y a dans ce pays de grands patrons qui viennent de la formation en alternance et qui ont atteint le top du top dans l'industrie ! Dans de

nombreux autres pays, ça n'existe pas. Ça tient au fait que l'image de l'apprentissage - trop souvent associée à une idée d'échec ou à la seule alternative au redoublement - n'est pas adéquate !
Comment changer les mentalités ?
 C'est un travail de longue haleine mais il doit passer par des campagnes mettant en avant des histoires individuelles de réussite. Il faut aussi multiplier le temps passé, par tout le monde, en entreprise : une ou plusieurs semaines, chaque année, tout au long d'un cursus scolaire.
Est-ce que l'alternance ne doit pas aussi coller davantage avec l'exigence ?
 L'alternance doit devenir une filière d'excellence. Par ailleurs, il faut aussi que les professeurs passent du temps dans l'entreprise, pour qu'ils en aient une image plus charnelle, image

qu'ils pourront ensuite transmettre.
En Belgique francophone, on commence à mettre en œuvre un « Pacte pour un enseignement d'excellence ». Il prône un enseignement plus inclusif, bannit le redoublement, valorise la remédiation et, surtout, crée un tronc commun polytechnique jusqu'à 16 ans. Une bonne option ?
 Et comment ! C'est très intéressant ! Lorsque l'on force une orientation trop tôt, les jeunes n'ont pas suffisamment d'informations sur ce qui sera leur métier. Si pendant la période de formation générale polytechnique allongée, on leur permet de découvrir certains métiers par une forme d'alternance, ce sera très positif. Lorsque le système scolaire allonge la formation générale et favorise la découverte de métiers techniques, il met les élèves en condition de poser, non plus un choix de relégation, mais un premier choix. Pour faire ac-

ACTIONS

Le plan belge

La Belgique francophone a confié à l'ASBL « Fondation pour l'enseignement » (qui œuvre en faveur de la revalorisation de l'enseignement qualifiant) le soin d'élaborer des propositions dans le cadre du sommet « The European Pact4youth ». Olivier Remels, secrétaire général, de la Fondation, détaille quelques mesures.
 ► **Éducation positive.** Alors que le tronc commun pluridisciplinaire et polytechnique est un enjeu du Pacte pour un enseignement d'excellence, la Fondation mènera des campagnes pour que l'orientation des élèves vers une éventuelle option technique passe d'un réflexe de relégation à une orientation positive.
 ► **Parcours entrepreneurial.** La Fondation prépare, pour 2018, un gros projet à l'échelle de la région bruxelloise : « construire un parcours entrepreneurial » afin de développer l'esprit d'entreprendre chez les élèves actuels du qualifiant (qui ne bénéficient donc pas - encore - de la réforme du tronc commun). « Cela suppose de travailler la confiance en soi, l'éveil aux métiers, le partage d'expérience avec des entrepreneurs... ». L'objectif est de former 3.000 élèves sur trois ans.
 ► **Soutien aux enseignants.** Pour donner des chances succès au tronc commun, la Fondation va aussi veiller à former les professeurs capables d'animer ce tronc commun, et capables de transmettre une vraie connaissance des « métiers ».

E.B.

cepter un tel plan au monde de l'éducation en France, il faudrait une petite révolution. La Belgique francophone, elle, est en avance. Ça me donne des arguments pour plaider la cause d'une expérimentation comme celle-là en France !

Photos recueillies par ERIC BURGRAFF

► P. 5 UN DOSSIER UNIQUE POUR LES CHÔMEURS

Quarante enfants infirmes moteurs cérébraux sur le carreau

LIÈGE L'hôpital de la Citadelle veut fermer le CIMC, une structure d'accueil rare en Wallonie

Depuis quelques jours, 40 familles ayant un enfant infirme moteur cérébral sont plongées dans le désarroi. Le Centre hospitalier de la Citadelle vient de leur annoncer la fermeture, en juin 2018, du CIMC (Centre pour enfants infirmes moteurs cérébraux). Une institution rare en Wallonie - il en existe une similaire dans le Hainaut - qui prodigue différents soins à ces enfants handicapés, non sans être adossée à une école spéciale de la Ville de Liège. La direction de la Citadelle a décidé de fermer cette structure pour des raisons budgétaires. La fermeture doit encore être avalisée par le conseil d'administration de l'hôpital mais soulève déjà une vague d'indignation sur les réseaux sociaux.
 « Cette décision n'a pas été facile à prendre. Toutes les pistes ont été examinées avant de constater que la situation actuelle conduit à un arrêt des activités telles que menées aujourd'hui », explique la direction dans un communiqué. « Le bâtiment de la Ville qui hé-



Les enfants du CIMC ont notamment appris à faire du handikaraté. © ELODIE LEDURE

berge le centre est dans un état de vétusté avancé. Des travaux ont été effectués mais ils ne constituent que des emplâtres sur une jambe de bois. Pour permettre la garantie de la sécurité des enfants et des travailleurs, un nouveau bâtiment devrait être construit. Or, aucun financement n'est prévu pour les 3 millions d'euros nécessaires à la nouvelle construction et les subsides pour la rénovation du CHR ne peuvent pas légalement être consacrés à cette fin. »
500.000 euros de pertes par an
 Le CHR pointe aussi le déficit chronique du CIMC qui, chaque année, se solde par un mali de 500.000 euros hors convention Inami. « Lors du transfert des activités de la Ville vers le CHR, en 1999, les moyens alloués aux hôpitaux permettaient à ceux-ci de financer des activités en perte. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les mesures budgétaires prises par les gouvernements successifs ont réduit drastiquement les budgets hospitaliers. Rien que

les mesures de la ministre fédérale de la Santé entraînent en 2018 un manque à gagner de 3 millions d'euros pour le CHR. »
 Cette fermeture a fait bondir la coopérative politique Vega qui s'était battue pour le maintien de ce pôle médico-scolaire unique en Wallonie dans le futur projet d'écoquartier de Coronmeuse. « La décision unilatérale du CHR est présentée comme inéluctable, irrévocable. Nous n'entendons pas les choses de cette oreille et nous dénonçons une décision absolument inacceptable, qui va mettre en grande difficulté des dizaines de familles », déclare le conseiller Vega François Schreuer qui a déposé un projet de délibération demandant au conseil communal de mandater impérativement les représentants de la Ville de Liège au sein de l'intercommunale CHR pour revenir sur cette décision. Les familles risquent de se retrouver fort dépourvues si la fermeture est confirmée pour juin 2018. ■

PHILIPPE BODEUX